

FORMATION CONTINUE DES MAGISTRATS

ÉTHIQUE PARTAGÉE : MAGISTRATS-AVOCATS Module 1

Du 11 au 12 mai 2023

Lieu :*École de la Magistrature
3 Ter quai aux fleurs
75004-Paris*Directeurs de session :

Benjamin DEPARIS, *Président du Tribunal judiciaire de Nanterre, Président de la CNPTJ*
Olivier JOUGLA, *Bâtonnier de l'ordre des avocats au barreau du Havre, Président de la Commission discipline de la Conférence des Bâtonniers*

Coordonnateur de formation :**Bertrand MAZABRAUD***Magistrat coordonnateur de formation continue*Assistante de formation :**Françoise RIVIERE***Assistante de formation continue*

Jeudi 11 mai 2023

9h15-9h30

Ouverture

Matin

« Mieux se connaître »

9h30-10h45

L'impact des évolutions sociologiques de la magistrature et du barreau

11h15-12h30

Histoire croisée de la relation magistrats/avocats

12h30-14h00

Pause déjeuner

Après-midi

« Les facteurs d'incompréhensions »

14h00-14h45

Les tabous, les chiffres, les contraintes : la gestion des flux, la gestion de cabinet

Quizz magistrats-avocats. Restitutions et partages d'expériences

15h00-17h00

« La gestion des incidents d'audience. »

Ateliers : 3 films d'incidents d'audience (10 minutes) ; travail en groupes mixtes magistrats-avocats ; restitution par le rapporteur du groupe.

Vendredi 12 mai 2023

Matinée

« Les enjeux d'une déontologie partagée »

9h00-9h45

Les acteurs du traitement disciplinaire magistrats/avocats

10h00-12h30

Principes déontologiques et pratiques professionnelles.

FIN du Module 1